



Politique  
culturelle

de la

*Ville de Saint-Quentin*

*Linda Beaulieu*

## **Message du Conseil municipal et du comité provisoire**

Le comité provisoire de la politique culturelle et le Conseil de la Ville de Saint-Quentin sont heureux et fiers de vous présenter **la politique culturelle municipale**. Ce document est le fruit du travail du comité provisoire créé en janvier 2003, qui s'est réuni à plusieurs reprises depuis.

À l'aide d'un document-guide fourni par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), le comité a suivi les étapes proposées en présentant d'abord au Conseil un plan de travail comprenant les démarches suivantes:

**-l'analyse diagnostique:** c'est-à-dire la recherche sur l'histoire culturelle depuis la fondation de Saint-Quentin, la situation actuelle (géographique, démographique, socio-économique, ressources humaines, infrastructures, organismes reliés à la culture, pratiques culturelles)

**-la consultation sur les attentes:** soit un sondage public

**-l'analyse de l'information:** l'identification des domaines culturels, les fonctions, les fournisseurs et consommateurs, l'état des ressources humaines et financières et **l'identification des orientations**

**-la rédaction de l'avant-projet**

**-la présentation de l'avant-projet au Conseil municipal**

**-la consultation publique** sur le contenu de l'avant-projet.

La version finale de la politique culturelle municipale a été dûment approuvée par le Conseil de la Ville de Saint-Quentin sous le numéro 2004-22, lors de ses assises régulières du 4 mai 2004.

## TABLE DES MATIÈRES

Préambule. . . . .	1
État de la situation. . . . .	1
Cheminement. . . . .	2
Principes directeurs. . . . .	2
Objectifs et orientations opérationnels . . . . .	2
-éducation à la culture. . . . .	3
-encadrement . . . . .	3
-mise en valeur du patrimoine culturel . . . . .	3
-partenariat financier.. . . .	4
Références. . . . .	4
Comité . . . . .	5
Notes de l'artiste . . . . .	6

# POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

## Ville de Saint-Quentin - 1<sup>er</sup> mars 2004

### PRÉAMBULE

Après la famille et l'école, la municipalité est le premier lieu d'épanouissement individuel et d'appartenance, ce qui confère au gouvernement municipal la responsabilité de mettre en oeuvre, à la mesure de ses moyens, des initiatives en vue d'assurer l'épanouissement culturel de ses citoyens.

Étant géographiquement éloignée des grands centres, la Ville de Saint-Quentin doit regrouper ses forces locales et régionales, c'est-à-dire son dynamisme et sa vitalité communautaire. Elle doit également créer un mouvement pro-actif afin d'offrir une vie culturelle variée, adaptée à son milieu naturel, notamment les espaces verts, et répondant aux besoins de sa population.

Il faut reculer en 1997 lors de l'AGA (assemblée générale annuelle) de l'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick (aujourd'hui AFMNB), au cours de laquelle le document *Pour une communauté viable* fut présenté aux élus municipaux à titre de guide pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique culturelle municipale. Vient par la suite l'adoption du plan d'aménagement municipal en mai 2002, dans lequel un volet est consacré à la culture. Suite à un avis publié en vue de recruter des membres de la collectivité dans le but de fonder un comité responsable de la rédaction d'une telle politique, le Conseil de Ville a adopté en janvier 2003 la nomination du comité provisoire. Depuis février 2003, le comité provisoire s'est réuni à huit reprises. En octobre 2003, un sondage fut publié et en novembre 2003, l'avant-projet prenait forme pour être validé par la population et le Conseil municipal en février et en mai 2004, respectivement.

### ÉTAT DE LA SITUATION

Afin de bien définir l'état de la situation culturelle dans la Municipalité, des données ont été recueillies d'après les cinq thèmes ou traits principaux du milieu:

- 1) historique culturel
- 2) situation géographique (dominance actuelle, climat)
- 3) tendances observables sur le territoire
- 4) ressources existantes (organismes, infrastructures, activités, financement)
- 5) problématique (améliorations à apporter selon l'analyse diagnostique).

## **CHEMINEMENT**

### **Définition de la culture:**

***Ensemble de connaissances enrichissant l'esprit critique et affinant le goût par des exercices intellectuels.***

### **Vision:**

***La Ville de Saint-Quentin favorise la culture comme étant le reflet d'une communauté impliquée et épanouie, s'assurant de maintenir une relève fière de son identité.***

### **Mission:**

***La Ville de Saint-Quentin s'engage à promouvoir le développement et l'épanouissement des arts et de la culture sous toutes ses formes en permettant sa promotion et sa diffusion par le biais de partenariats solides avec les intervenants culturels locaux et externes de même que les partenaires financiers.***

## **PRINCIPES DIRECTEURS**

La Ville de Saint-Quentin s'appuie sur les principes suivants:

- propager le rayonnement de la culture dans la Ville et sa région
- promouvoir l'intégration des activités culturelles et leur mise en oeuvre en collaboration avec les organismes culturels
- reconnaître l'importance du patrimoine culturel, de l'identité culturelle au sein de notre collectivité et s'assurer de son évolution et de son héritage
- reconnaître que l'épanouissement culturel favorise et contribue au développement socio-économique de la communauté
- ajuster les directives et les objectifs selon les besoins de la communauté afin d'être à jour dans l'évolution de la culture
- maintenir un comité culturel qui veillera à la bonne mise en oeuvre des principes directeurs et des objectifs de cette présente politique culturelle.

## **OBJECTIFS ET ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES**

- **éducation à la culture**
- **encadrement**
- **mise en valeur et préservation du patrimoine culturel**
- **partenariat financier**

## **Éducation à la culture:**

- encourager et diversifier l'offre d'activités de loisirs culturelles et artistiques
- valoriser la formation et la promotion
- favoriser l'utilisation des équipements existants
- impliquer davantage la population, notamment la jeunesse, en assurant la relève des représentants culturels
- utiliser les projets, les services et les lieux disponibles pour promouvoir les organismes reliés à la culture
- partager l'information recueillie à divers niveaux culturels et artistiques afin d'agir d'intermédiaire entre les différents organismes
- installer un panneau publicitaire des événements dans la Municipalité

## **Encadrement**

- faciliter l'accès aux arts et à la culture par des conditions tarifaires abordables
- valoriser le travail bénévole et compter sur une équipe de bénévoles nombreux et qualifiés et s'assurer d'une relève
- instaurer et maintenir le tourisme culturel
- appuyer les organismes culturels dans la mise en place d'activités culturelles
- encadrer davantage la jeunesse pour accroître la participation
- stimuler la contribution des médias au maintien de la vitalité culturelle
- favoriser l'émergence ou la consolidation de grands événements culturels et artistiques novateurs qui stimulent le tourisme culturel
- consolider les fonctions d'animation et d'éducation par un partenariat avec des organismes culturels et le milieu scolaire
- instaurer et soutenir une coordination efficace des diverses activités culturelles
- encourager et promouvoir les artistes locaux
- tenir à jour la liste des artistes locaux (écrivains, peintres, comédiens, auteurs, compositeurs, interprètes, etc.)
- publier périodiquement un calendrier d'activités culturelles

## **Mise en valeur et préservation du patrimoine culturel**

- améliorer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire de la communauté en promouvant leur mise en valeur
- promouvoir la personnalité francophone de Saint-Quentin
- contribuer activement à l'accueil, l'information et l'intégration des nouveaux résidents
- commémorer les événements marquants de son histoire et des personnes
- inciter l'acquisition et la préservation d'oeuvres et d'objets historiques et patrimoniaux
- réglementer la protection des bâtiments d'intérêt patrimonial et mettre en place des mesures fiscales incitatives à l'intention des propriétaires
- répertorier et regrouper les sources archivistiques portant sur l'histoire, les familles et les activités culturelles de la communauté

- sensibiliser et éduquer les citoyens à l'égard de la protection de leur patrimoine

### **Partenariat financier**

- sensibiliser et intéresser l'entreprise privée à investir davantage dans les projets culturels
- développer une culture de partenariat financier et lui assurer le soutien nécessaire
- effectuer et encourager les efforts nécessaires en vue d'obtenir l'appui financier des autorités provinciales et fédérales et établir des partenariats (entente de développement culturel)
- favoriser le développement d'infrastructures auprès des promoteurs, cf. lieux d'hébergement, pour faciliter et accroître l'industrie touristique et culturelle
- appuyer les demandes de projets innovateurs et raisonnables pouvant améliorer la vie culturelle.

*La Société culturelle des Hauts-Plateaux est un partenaire pro-actif qui joue un rôle clé dans le développement culturel de notre communauté.*

### **Références:**

*-Pour une communauté viable et dynamique, guide pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique culturelle municipale, AFMNB, 1997*

*-Politique culturelle du Nouveau-Brunswick, Secrétariat à la culture et au sport du Nouveau-Brunswick, Février 2003*

*-Politique culturelle de la Ville de Caraquet, Ville de Caraquet, 1993*

*-Calendrier des événements publié à l'occasion du 85e anniversaire de Saint-Quentin, Société du Patrimoine de Saint-Quentin, 1995*

*-Saint-Quentin: déjà trois-quarts de siècles publié par Berthe Cyr-Coulombe, 1985*

*-Information recueillie des organismes reliés à la culture*

**Comité fondateur de la politique culturelle de la Ville de Saint-Quentin  
Mai 2004**

<b>Claire Bossé</b>	Ville de Saint-Quentin
<b>Thérèse Bossé</b>	La Société du Patrimoine de Saint-Quentin
<b>Suzanne Coulombe</b>	Ville de Saint-Quentin
<b>France H. Levesque</b>	La Société culturelle des Hauts Plateaux Inc.
<b>Jeannine Martin</b>	Les Dames d'Acadie
<b>David Michaud</b>	Jeunesse
<b>Yvette Morneault</b>	Chorale paroissiale
<b>Gilles Quimper</b>	Ville de Saint-Quentin
<b>Livain Richard</b>	La Société culturelle des Hauts Plateaux Inc. La Société Joseph Arthur Melanson
<b>Lionel St-Pierre</b>	Chorale paroissiale
<b>Charles Thériault</b>	Théâtre Montcalm /Troupe de théâtre "La Vieille tapisserie"
<b>Micheline Thériault</b>	Bibliothèque publique La MoissonThéâtre Montcalm/Troupe de théâtre "La Vieille tapisserie"



### **De l'artiste Linda Beaulieu, notes relatives à la page couverture**

*Pour la conception de la page couverture, l'artiste-peintre de Saint-Quentin, Mad. Linda Beaulieu, a privilégié une **fenêtre** qui ouvre un regard sur l'avenir, sur de nouvelles connaissances, de nouvelles découvertes.*

*La fenêtre est surhaussée d'un **arc** qui symbolise ici la protection, la sauvegarde du patrimoine culturel. Si on porte un regard plus attentif, on remarquera dans les vitraux les sept grands domaines culturels, soit le **théâtre**, le **cinéma**, la **peinture**, la **lecture**, la **danse**, la **musique** et les **fêtes patrimoniales**.*

*Le **chemin** veut décrire la trajectoire de nos aspirations, bien sûr artistiques mais aussi propices à tout épanouissement culturel.*

*Par la fenêtre, on peut apercevoir l'**horizon clair** qui incite aux projets, vers un avenir rayonnant, par exemple la réalisation d'une oeuvre.*

*Le **lever du soleil** est prélude à de nouveaux succès...*



**SAINT-QUENTIN**  
CAPITALE DE L'ÉRABLE  
DE L'ATLANTIQUE

Ville de Saint-Quentin

10, rue Deschênes

Saint-Quentin (NB)

E8A 1M1

Téléphone: (506) 235-2425

Télécopieur: (506) 235-1952

Courriel: [ville@saintquentin.nb.ca](mailto:ville@saintquentin.nb.ca)

Site web: [www.saintquentin.nb.ca](http://www.saintquentin.nb.ca)